



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Beaux-Arts : Gard

Question écrite n° 60256

Texte de la question

M Gilbert Millet attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, sur la grave decision qui affecte les eleves et les professeurs de l'école des Beaux-Arts de Nimes dans le Gard menacee de fermeture. Depuis le debut du mois de juin, ceux-ci agissent, avec le concours de la population nimoise, de nombreux artistes des horizons les plus divers, afin de sauvegarder leur outil de formation artistique. Cette ecole revet en effet un atout precieux pour le developpement culturel de cette ville comme de l'ensemble du departement. Sa disparition, si elle etait maintenue, porterait un coup irremediable a la formation des jeunes de cette region. Il lui demande quelles mesures il entend prendre afin d'assurer le maintien de cette ecole et son developpement.

Texte de la réponse

Reponse. - A la suite de l'annonce de la decision de la municipalite de Nimes de fermer l'école des beaux-arts, les services du ministere de l'education nationale et de la culture ont rencontre le maire, M Jean Bousquet, afin d'examiner avec lui la situation de l'école et les mesures a prendre afin d'envisager son maintien. A la suite de cette reunion, il a tout d'abord ete decide que la scolarite serait assuree a la rentree de 1992-1993 de maniere normale pour les etudiants en cours de cursus. Afin d'assurer cet enseignement, la ville recruterai les personnels necessaires, qu'il s'agisse de titulaires, de contractuels ou de vacataires. En revanche, il ne sera pas procede, pour cette rentree, a l'inscription de nouveaux etudiants. Concernant l'avenir de l'école, il a ete decide de confier une etude a une personnalite exterieure choisie d'un commun accord entre la ville de Nimes et le ministere de l'education nationale et de la culture. Cette etude proposera, en premier lieu, des modalites de relations de l'école de Nimes avec l'ensemble des institutions de diffusion et d'enseignement des arts plastiques dans la region. Ces propositions seront faites en accord avec les partenaires concernes (et notamment avec le conseil regional, les villes de Sete, Montpellier et Perpignan). En second lieu l'étude fera l'objet d'une analyse et de propositions prenant en compte la globalite de l'offre pedagogique regionale en matiere d'enseignement des arts plastiques. Elle precisera la position et le role de l'école de Nimes dans cette dynamique, tant par rapport a sa structure actuelle que dans la perspective de la creation d'un post-diplome.

Données clés

Auteur : [M. Millet Gilbert](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60256

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 juillet 1992, page 3327